

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

JOURNÉE NATIONALE DE LA QUALITÉ DE L'AIR Conférence de presse le 19 septembre 2017 à 09h00

Lundi 11 septembre 2017

Tendances et perspectives du dispositif national de surveillance de la qualité de l'air

A l'occasion de la publication du rapport LCSQA *Analyses de tendances en matière de qualité de l'air* et dans le cadre de la Journée nationale de la qualité de l'air, Thomas Grenon, Président du LCSQA, et Guy Bergé, Président de la Fédération ATMO France, accompagnés d'experts du dispositif, présenteront le 19 septembre à la presse les derniers résultats disponibles, ainsi que les travaux prospectifs et de validation en cours sur les micro-capteurs et les objets connectés.

Les études les plus récentes montrent ces dernières années une amélioration sensible de la qualité de l'air en Europe et en France. Cependant, des dépassements des normes européennes relatives aux particules fines et aux oxydes d'azote sont encore observés dans plusieurs régions françaises. Dans ce contexte, Nicolas Hulot, Ministre d'État, Ministre de la transition écologique et solidaire, se fixe comme objectif d'élaborer d'ici mars 2018 des feuilles de route opérationnelles pour les zones concernées permettant de respecter les directives européennes.

En 2017, la France a publié un nouvel arrêté concernant la surveillance de la qualité de l'air ambiant. Ainsi, la mise en œuvre des dispositions fixées dans cet arrêté permet de vérifier le respect des normes environnementales. Il fixe également un cadre réglementaire permettant d'assurer la qualité, la fiabilité et la représentativité des données produites par le dispositif national de surveillance ainsi que leur mise à disposition auprès du public.

Depuis plus de 30 ans, ce dispositif porté par le Ministère chargé de l'environnement et composé du Laboratoire Central de Surveillance de la Qualité de l'Air (LCSQA) et des Associations Agréées de Surveillance de la Qualité de l'Air (AASQA) fédérées par ATMO France, assure la surveillance de la qualité de l'air sur le territoire national en déployant les meilleures techniques de mesure et de modélisation disponibles, capables de garantir la production des données de référence.

C'est ainsi grâce à la qualité des données produites par les AASQA que leur comparaison en tout point du territoire national et en Europe est possible. Le rapport d'étude publié en septembre 2017 par le LCSQA met en avant les tendances observées ces 20 dernières années pour plusieurs

polluants. Ces tendances ont pu être calculées au moyen d'outils innovants associés à des données respectant des exigences réglementaires strictes.

Dans une démarche prospective, les acteurs du dispositif national travaillent de manière proactive sur les nouvelles évolutions technologiques qui proposent une réponse aux attentes des citoyens pour mesurer finement leur exposition individuelle à la pollution de l'air et mieux s'en protéger. Si ces progrès technologiques se proposent de compléter le maillage territorial du dispositif de surveillance, ils soulèvent aussi des questions opérationnelles sur leurs conditions d'utilisation et de maintenance en lien avec des enjeux de qualité et de fiabilité, mais aussi d'articulation avec d'autres outils, entre autres la modélisation haute résolution.

Le rapport *Analyses de tendances en matière de qualité de l'air* sera à disposition des journalistes avant sa mise en ligne le mercredi 20 septembre sur le site internet du LCSQA.

A propos du LCSQA

Créé en 1991, le LCSQA est un Groupement d'Intérêt Scientifique qui regroupe trois partenaires : l'Institut National de l'Environnement Industriel et des Risques (INERIS), le Laboratoire National de métrologie et d'Essais (LNE) et l'Ecole Nationale Supérieure Mines-Telecom Lille Douai (IMT Lille Douai).

Il est le laboratoire National de référence dans le domaine de la surveillance de la qualité de l'air ambiant, au service du ministère en charge de l'environnement et des associations agréées de surveillance de la qualité de l'air (AASQA). Il apporte au ministère et à l'ensemble du dispositif de surveillance, l'expertise sur les aspects stratégiques, techniques et scientifiques, dans la définition et la mise en œuvre de la politique de surveillance de la qualité de l'air. Il est aujourd'hui l'organisme national de référence requis par les directives européennes. Il est par ailleurs chargé, depuis 2011, de la coordination technique de la surveillance de la qualité de l'air en France.

A propos de la Fédération ATMO France

ATMO France est la fédération du réseau national des Associations Agréées de Surveillance de la Qualité de l'Air (AASQA) réparties sur l'ensemble du territoire (une par région).

Elle anime le réseau des AASQA en assurant la coordination, la mutualisation et la valorisation de leurs travaux et le représente dans les instances nationales et européennes en participant aux débats pour l'amélioration de la qualité de l'air et de l'atmosphère.

À travers ses actions, ATMO France poursuit un objectif d'intérêt général, celui de contribuer, aux côtés des autres acteurs nationaux, à doter la France d'un dispositif efficace qui assure tant la surveillance de la qualité de l'air que l'accompagnement et le suivi des actions visant à l'améliorer. Le réseau met son expertise à disposition de tous les acteurs concernés.

Contacts presse

ATMO France :

Nathalie Tubiana • 01 86 95 31 47 / 06 50 99 74 80 • nathalie.tubiana@atmo-france.org

LCSQA :

INERIS : Sébastien Farin • 03 44 55 66 08 • sebastien.farin@ineris.fr

LNE : Valérie Mulot • 06 74 90 40 99 • valerie.mulot@lne.fr

IMT Lille Douai : Marie Carpentier • 03 27 71 20 58 • marie.carpentier@imt-lille-douai.fr